Agence régionale
du livre et de la lecture
HAUTE-NORMANDIE

Plan de conservation partagée des fonds jeunesse de Haute-Normandie

Historique, lancement, coordination

Agence régionale du livre et de la lecture
HAUTE-NORMANDIE

Historique

Etat des lieux en 2008

Résultats de l'enquête menée au printemps auprès des bibliothèques et médiathèques de Haute-Normandie afin de recenser les fonds jeunesse et mieux connaître les pratiques en matière de conservation :

- sur **50 établissements** ayant répondu au questionnaire,
- **10** s'étaient déclaré en capacité d'être pôles de conservation,
- **30** bibliothèques étaient prêtes à participer comme établissements associés.

Restitution des résultats lors de la journée d'étude du 5 juin 2008
(*intervention de la BNF, expérience des autres régions Bourgogne et PACA*)

Lancement du Plan

Groupe de travail 2008-2009

Une grande mobilisation pour lancer le projet :

- 5 réunions d'octobre 2008 à juin 2009
- une vingtaine de participants à chaque réunion

Signature des conventions d'avril à septembre 2009
Début des échanges : été 2009

- 2009 / 21 signataires : 12 pôles de conservation, 9 établissements associés
- 2010 / 26 signataires : 17 pôles de conservation, 10 établissements associés
- 2011 / 27 signataires : 17 pôles de conservation, 10 établissements associés

2015 / 28 établissements signataires : 18 pôles de conservation (Musée national de l'éducation) et 10 établissements associés

*

MDSM : Médiathèque départementale de Seine-Maritime
Mont St Aignan, ESPE : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
MNE : Musée National de l'Éducation
MDE : Médiathèque départementale de l'Eure

Lancement du Plan

Choix des axes de conservation

- **Rôle d'accompagnement et de conseil de la part de l'ARL**

- **Importance d'une cohérence entre le choix d'une structure et son territoire** (présence d'une maison d'édition, d'un auteur, d'une thématique, historique de l a structure)

⇒ **Ce n'était pas le rôle de l'ARL d'imposer des axes de conservation, ce sont les bibliothèques qui ont choisi ce qu'elle conservent.**

⇒ **Il était important qu'il y ait des pôles de conservation sur tout le territoire :** les plus petites bibliothèques peuvent conserver simplement les ouvrages d'un auteur, d'un illustrateur régional (Martine Bourre, Céka,…).

⇒ **Comment aller vers un plan raisonné, harmonisé ?**

Lancement du Plan

Mode d'organisation

- **Deux niveaux de participation :** Pôle de conservation et établissement associé

- **L'ARL coordonne et centralise** les échanges d'ouvrages à Rouen dans ses bureaux

- Chaque année des établissements peuvent **rejoindre** le Plan ou faire évoluer leur statut (ex : ajouter un axe ou devenir Pôle de conservation)

- L'ARL continue de faire évoluer le plan, répond le mieux possible aux attentes des professionnels **(formation, journée d'étude, mise en place d'une valorisation, communication…)**

- **Les participants au Plan doivent s'investir et être force de proposition pour que ce Plan puisse évoluer**

Coordination du Plan

Calendrier

Juin : L'ARL envoie les documents mis à jours à tous les participants

Eté : Désherbage

Fin août : Envoi des propositions d'ouvrages aux Pôles de conservation

Fin septembre : Réponse aux propositions d'ouvrages

Octobre : Préparation des cartons de livres

Novembre : Dépôt des cartons à l'ARL (15 premiers jours) puis récupération (les 15 derniers)

Décembre : Les Pôles de conservation envoient à l'ARL la liste des documents conservés acquis dans le cadre du Plan

Coordination du Plan

Les documents

- **Document « Qui conserve quoi ? »** par type d'axe (et par structure)

(Editeur, Collection, Auteur, Thème, Genre)

- **Calendrier des opérations & mode d'emploi**
- **Bordereau de proposition d'ouvrages**
- **Bordereau de versement des ouvrages** (à mettre dans les cartons)
- **Bordereau de signalement des documents conservés** (à envoyer en décembre)

Retour sur les échanges

Quelques chiffres

- Les deux premières années, beaucoup d'ouvrages ont été proposés et échangés, mais il y en a de moins en moins chaque année.

- **En 2009 :** environ 1800 ouvrages proposés et 500 ouvrages ont transités

- Évreux : 367 ouvrages proposés, 146 versés, 58 ouvrages entrés dans le plan,
- Rouen : 6 livres entrés dans le fonds Georges Lemoine,
- Sotteville-lès-Rouen : environ 400 propositions reçues et 80 ouvrages retenus.

- **Exemple Louviers (4 axes de conservation)** :

- une quarantaine d'ouvrages reçus par an,
- 1004 ouvrages référencés et une quinzaine en attente de saisie (Mai 2015)

Plan de conservation partagée

Les problématiques soulevées

- Conditions de conservation des documents dans des bibliothèques ne disposant pas de réserves adaptées (ventilation, propreté, humidité,..)
- Exclusion du prêt au public des ouvrages conservés
- Manque de visibilité du Plan de conservation partagée
- Faisabilité d'un catalogue des ouvrages conservés dans le cadre du Plan
- Résiliation d'une convention
- Harmonisation du Plan de conservation partagée
- Difficulté à comprendre certains axes de conservation
- Les bibliothèques les plus grandes ne sont pas obligatoirement les plus investies

Cas particulier : Vernon

Choix des axes de conservation

Céka
Scénariste de bande dessinée

Oliver Silloray
Romancier pour les adolescents

Cas particulier : Vernon

Être pôle de conservation

- **Identification des ouvrages**
- **Communication** (interne et externe)
- **L'espace de conservation**

Cas particulier : Vernon

Être établissement associé

- **Désherbage : comment se passe le tri ?**
- **Utilité du catalogage et de l'identification**
- **Les propositions d'ouvrages**
  *Ex : en 2013, **179** bordereaux de propositions envoyés pour **32** acceptés !*
- **Les déplacements** (entre dépôt et récupération des cartons)

Merci pour votre attention

Claire Durand
ARL - centre de ressources et site Internet
cdurand@arl-haute-normandie.fr

Mélissa Maignan
Médiathèque de Vernon - secteur jeunesse
Melissa.MAIGNAN@cape27.fr

Agence régionale
du livre et de la lecture
HAUTE-NORMANDIE